

# RAPPORT

## sur les travaux de la Commission en 1952

---

*Monsieur le Ministre,*

La Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie a tenu, en 1952, ses trois séances plénières habituelles et ses six séances de section réglementaires. Toutes ces réunions ont eu lieu dans les locaux que la Fondation Universitaire a bien voulu mettre à notre disposition.

Les communications suivantes ont été faites :

Aux séances plénières :

J. DUPONT : *Quelques rébus de bilingues* (1).

J. HERBILLON : *Éléments néerlandais du wallon liégeois*.

Rendant compte de l'ouvrage de LEIN GESCHIERE, paru sous ce titre (Amsterdam, 1950), M. J. HERBILLON apporte un complément de documentation, notamment pour les formes anciennes (noms de poissons, de produits alimentaires, etc.). Il reprend l'étude étymologique de deux termes : 1° w. *nâye* „limite d'une coupe de bois, etc.", qu'il propose d'identifier avec w. *nâye* „plaque de métal servant à radouber, etc.", en les rattachant tous deux au néerl. *naaien* „coudre" ; 2° w. *pissène* „pissat, purin", pour lequel il confirme la proposition de L. REMACLE (représentant du fr. *piscine*), en confrontant un texte liégeois de 1598 : „piscines et seuweroux" (dans les *Ordonnances de la principauté de Liège*, 2<sup>e</sup> s., t. II, p. 226),

(1) Paraît dans le *Bulletin*.

mais en suggérant pourtant une contamination avec les dérivés w. de lat. *puteus* „puits”, tels *pis'roué*, *pis'roulle*.

A la Section flamande :

J. DUPONT : a. *Noms de lieux fictifs* (1).

b. *Au sujet de la locution op zijn poot spelen, traduit en bruxellois par jouer sur sa patte* (2).

A. CARNOY : a. *Hydronymes germaniques en Wallonie* (3).

b. *Anciennes professions dans les noms de familles*.

La cristallisation des noms propres amène la conservation de ceux-ci, en dépit de la disparition des situations qui les ont fait naître.

Cela se remarque en de multiples domaines, mais en particulier dans les noms des professions, car les activités humaines sont nettement en rapport avec la civilisation matérielle et morale dans lesquelles elles se développent.

Par exemple, la transformation des transports depuis un siècle, par l'emploi des moteurs mécaniques, a diminué énormément l'importance du cheval et du charriage, mais les noms de familles fourmillent encore de termes s'y rapportant, tels que *Cartier*, *Carton*, *Chertier*, *Chéron*, *Carroyer*, *Charlier*, *Gordia*, *Bridoux*, *Rollier* en roman, *Wagenaer*, *Raeymaecker*, *Wieleman*, *Spaak*, *Velghe*, *Lamoen*, *Caryn*, *Cartuyvel(s)* (Kart-huif) en néerlandais.

L'importance du corroyeur pour fournir l'équipement du cheval a permis un grand développement des termes concernant la peausserie (*Conreur*, *Escoyer*, *Plisnier*, *Plissart*, *Feutry* — nl. *Pillecyn*, *Velter*, *Velleman*, *Witteleer*, etc.) et la cordonnerie (*Corbisier*, *Sartre*, *Scieur*, *Patinier*, *Housiaux* — *Dezutter*, *Schoenaer*, *Prims*, *Slosse*, *Muyl*, etc.).

L'industrie principale du moyen âge étant le tissage, le vocabulaire de ce type est varié et renferme maint terme technique mal compris aujourd'hui.

(1) Paraîtra dans *Leuvense Bijdragen*.

(2) Paru dans *Taal en Tongval*, IV, 1952, pp. 1-19.

(3) Paru dans *Mededelingen van de Vereniging voor Naamkunde te Leuven en de Commissie voor Naamkunde te Amsterdam*, 28<sup>e</sup> année, 1952, 1-2.

En outre, les vêtements et étoffes de tous genres, y compris les coiffures, ont fourni un nombre étonnant d'anthroponymes tels que *Tyck, Sarpelier, Serckx, Samyn, Deplus, Desoffe, Sapir, Dymetman*, etc.

Les industries alimentaires sont surtout représentées par la brasserie au vocabulaire assez curieux (*Cambier, Delbrassine, Brahy, Goudailler, Brégart — Cammaert, Mengelbier, Paxis, Briers, Vermout, De Gruyter*, etc.) ou par la boulangerie (*Fournier, Mouillard, Brousemiche — Backaert, Pester*) et la meunerie (*Farnier, Moulineux, Moulron, Gromet — Smulders, Meulemeester, Rosmeulen*, etc.).

La richesse des vocabulaires en question est encore surpassée par des termes désignant les nombreux types de musiciens et de joueurs.

En étendant pareille enquête à d'autres métiers et négoce, on serait en état de faire largement revivre un type de société devenu bien différent du nôtre et naturellement de fournir une explication pour des centaines de noms de famille actuels qui semblent ininterprétables aux non-initiés.

H. J. VAN DE WIJER : *La révision des cartes de l'État-major.*

Se basant sur l'expérience — encore nettement insuffisante — acquise par l'examen de quelque 60 communes de la nouvelle carte militaire, M. VAN DE WIJER expose quelques principes qui ont pu être appliqués par M. PAUWELS et lui-même.

1° Normalement la révision des documents cadastraux — travail compliqué et de très longue haleine ! — aurait dû précéder le travail actuel. Ces documents, malgré tout, donnent des indications utiles : ils ont souvent conservé des formes plus anciennes (p. ex. *Mollendaal* : Molendaal), qu'on pourra rétablir, — avec grande prudence — si la prononciation locale ne s'y oppose pas. Le même argument vaut pour certaines contractions dialectales (*Krabbeekse Heide* : Krabbesheide).

2° Les formes dialectales des mots d'usage courant seront remplacées généralement par les formes actuelles de l'ABN.

Là où il s'agit de formes dialectales de toponymes non conservés dans l'ABN, on les notera avec leurs divergences locales.

3° Pour l'emploi des majuscules ou minuscules, la question de savoir si les composés s'écriront en un ou plusieurs mots, et l'usage du trait d'union, MM. PAUWELS et VAN DE WIJER ont élaboré un système — au moins provisoire — qui semble donner satisfaction.

La Section flamande fait confiance à ses deux membres qui agiront avec la prudence requise, après examen des données historiques de l'„Instituut voor Naamkunde” et après avoir consulté les collègues compétents de la Commission et les correspondants de l'Institut.

À la Section wallonne :

O. JODOGNE : *Un écrit en roman de Tournai de l'extrême fin du moyen âge* (1).

J. HERBILLON : a. *Étymologies wallonnes* (2).

b. *Le problème des noms du type Montenaken.*

Reprenant le problème étudié dans ce *Bulletin*, XXV, 1951, pp. 339-350, par J. LINDEMANS, M. J. HERBILLON s'attache au nom de Montenaken, localité flamande de la frontière linguistique, „Montigni le ties” en 1261, qui a perdu son nom roman. L'archétype \**Montiniacus* (\**Monta-*), représenté en France d'oïl par une centaine, et en Belgique romane par une quinzaine de *Montigny* (*Montagny*) pourrait être gallo-romain, à en juger par les *Montignac* (*Montagnac*) en langue d'oc.

Repris à l'époque carolingienne, un *Montiniacus* n'aurait plus abouti à *Montigny* dans les dialectes d'oïl.

Les noms en *-aken* étant en grande partie localisés près de la frontière linguistique, on pourrait supposer qu'ils sont nés dans une zone bilingue à majorité alternativement germanique et romane ; empruntés au V<sup>e</sup> siècle, ils auraient été du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> s. sous l'influence romane (ce qui expliquerait l'accent tonique anormal de la forme germanique), puis seraient retombés sous l'influence germanique.

Dans cette hypothèse, la forme romane *Montigny* ne serait pas une forme locale, mais celle en usage dans les villages romans voisins soustraits au bilinguisme.

M. YANS : *Moresnet, ancien centre roman.*

Le conférencier défend la thèse que la frontière linguistique, dans l'ancien duché de Limbourg, n'a jamais constitué une ligne

(1) Paru dans le *Bulletin* XXVI (1952).

(2) Paru dans *Les Dialectes belgo-romans*, VIII (1950-1951), pp. 65-89 et 183-196.

de démarcation rigide et inamovible. Il croit plutôt à l'existence d'une marche entre les deux domaines linguistiques. Dans cette marche, il n'est pas malaisé de découvrir des flots romans. Moresnet est du nombre.

Basant sa démonstration sur toute une série de citations, empruntées aux chartes, il prouve que la forme primitive du nom de la localité n'est autre que *Morismanil*, aboutissant par diverses mentions intermédiaires à la forme germanique Moresnet.

Par analogie avec les toponymes wallons et français, du genre, il démontre que l'on est en présence d'un toponyme composé d'un anthroponyme et d'un dérivé du mot de la basse latinité, *mansionile*, qui signifie maison, habitation rurale accompagnée d'un champ et de quelques dépendances. Sans aucun doute, l'hypothèse d'un établissement gallo-romain à l'endroit est plus que probable.

É. LEGROS : a. *A propos du „Chatnon sémantique ternaire” de J. Dupont* (1).

b. *L'intérêt dialectologique des formules de contes populaires* (2).

Étude des formules wallonnes, comparées éventuellement avec les formules françaises et catalanes, que renferment la version wallonne du conte de la chèvre menteuse (n° 212 d'AARNE et THOMPSON) et des versions wallonnes du loup et des biquets (n° 123 d'AARNE et THOMPSON), rapprochées de la formule d'un „pourquoi” wallon : pourquoi les chèvres ont la queue coupée.

J. VANNÉRUS : *Quatre surnoms de localités du Brabant wallon* (3).

L. REMACLE : *L'étymologie du wallon djîvâ „tablette de cheminée” et djîvêye „train de bois flotté”* (4).

Le tome XXVI (1952) du *Bulletin*, dont un exemplaire est joint au présent rapport, contient, outre le rapport annuel, la liste des membres et la liste des ouvrages reçus en échange par la Commission dans le courant de l'année,

(1) A paru dans le *Bulletin* XXVI.

(2) Paraît dans *Les Dialectes belgo-romans*.

(3) Paraît dans ce *Bulletin*.

(4) Paraîtra dans un prochain numéro des *Dialectes belgo-romans*.

des études toponymiques et dialectologiques de MM. A. CARNOY, H. VANGASSEN, O. JODOGNE, E. RENARD, É. LEGROS et L. WARNANT ainsi que les chroniques bibliographiques de L. GROOTAERS, H. J. VAN DE WIJER-H. DRAYE-K. ROELANDTS, K. ROELANDTS et É. LEGROS.

Comme précédemment, un certain nombre d'exemplaires ont été envoyés pour compte rendu ou à titre d'échange ; soixante-quinze exemplaires ont été mis à la disposition des étudiants en Philosophie et Lettres de nos quatre universités qui s'intéressent à la toponymie ou à la dialectologie.

Les ouvrages reçus en échange ont été déposés aux instituts et séminaires de toponymie et de dialectologie des quatre universités, comme l'atteste la liste jointe au présent rapport.

Le service des échanges s'est étendu à la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde.

Dans la Collection des „Mémoires”, nous avons publié le XII<sup>e</sup> tome, à savoir le sixième de la Section flamande, *De Toponymie van Asse* par J. LINDEMANS. Un exemplaire est joint à notre rapport.

La Commission a reçu par l'intermédiaire de MM. les Gouverneurs des demandes d'avis sur des noms de rues des communes suivantes : Anderlecht, Andrimont, Antoing, Anvers, Auderghem, Bruges, Chênée, Cuesmes, Dison, Drogenbos, Engies, Evere, Flémalle-Grande, Florennes, Forest, Frameries, Gellik, Goyer, Grand'Axhe, Grivegnée, Haccourt, Handzame, Havinnes, Hemiksem, Herstal, Hornu, Houthulst, Jambes, Jemeppe-sur-Meuse, Jette, Jumet, Kalmthout, Kobbegem, La Louvière, Leuze, Leval-Chaudeville, Liège, Machelen, Mainville, Malines, Merksem, Moorsele, Nieuport, Ostende, Oupeye, Paal, Piétrebais, Putte, Ophain-Bois, Ransart, Remicourt, Rouveroy, Saint-Germain, Saint-Nicolas, Saint-Servais, Schepdaal, Seraing-

sur-Meuse, Sint-Katharina-Lombeek, Sint-Pauwels, Soumagne, Turnhout, Verviers, Vellereille-les-Brayeux, Waromme, Wihéries, Wilrijk, Woluwe-Saint-Lambert, Wuustwezel.

Après un examen approfondi de ces cas, la Commission a émis son avis que le Secrétaire a communiqué à MM. les Gouverneurs.

La Commission a désigné une sous-commission, se composant du bureau et d'un délégué de chaque section, pour examiner les requêtes des communes de l'agglomération bruxelloise. M. VAN LOEY a été désigné comme délégué de la Section flamande ; M. HERBILLON représentera provisoirement la Section wallonne.

Sur la proposition de M. H. J. VAN DE WIJER, la Commission a décidé d'apporter sa collaboration à la révision de l'orthographe des noms de lieux-dits des cartes d'état-major. La Section wallonne a examiné les listes des toponymes transmises par l'*Institut géographique militaire* et concernant les communes de : Archennes, Beauvechain, Bierges, Biez, Boulez, Bossut-Gottechain, Ceroux-Mousty, Chaumont-Gestoux, Corbais, Covroy-le-Grand, Court-Saint-Étienne, Dieu-le-Mont, Dieu-le-Val, Grez-Doiceau, Hamme-Mille, Jodoigne, L'Écluse, Lémal, Limelette, Longueville, Méln, Mont-Saint-Guibert, Nethen, Nil-Saint-Vincent, Nil-Saint-Martin, Nodebais, Opprebais, Ottignies, Piétrebais, Rixensart, Rosiers, Roux-Miroir, Saint-Jean-Geest, Saint-Remy-Geest, Tourinnes-la Grosse, Tourinnes-Saint-Lambert, Wavre, Zétrud-Lumay. La Section flamande a examiné les listes concernant les communes de : Adinkerke, Attenrode, Bazel, Bertem, Bierbeek, Binkom, Blanden, Blankenberge, Bootshoeke, Boom, Borsbeek, Boutersem, Brasschaat, Bredene, Brugge, De Panne, Dudzele, Duisburg, Ekeren, Erps-Kwerps, Essen, Ettelgem, Everberg, Gistel, Haasrode, Heist, Herent, Heverlee, Hoeke, Holsbeek, Hul-

denberg, Jabbeke, Kalmthout, Kerkom, Kessel-Lo, Klémkerke, Knokke, Koksijde, Kontich, Korbeek-Dijle, Kortenberg, Kortrijk-Dutsele, Kruibeke, Kuntich, Lapscheure, Leefdaal, Leffinge, Leuven, Linden, Lissewege, Lombard-sijde, Loonbeek, Lovenjoel, Lubbeek, Mannekensvere, Meensel-Kiezegem, Meerbeek, Melsele, Middelkerke, Molenbeek-Wersbeek, Neerijse, Neervelp, Nieuwpoort, Oostduinkerke, Oostende, Oostkerke, Opvelp, Ottenburg, Oudenburg, Oud-Heverlee, Overijse, Pellenberg, Pervijze, Ramskapelle, Ranst, Reet, Roksem, Roosbeek, Ruisbroek, Schore, Schoten, 's-Gravenwezel, Sint-Agatha-Rode, Sint-Joris, Sint-Joris-Weert, Sint-Joris-Winge, Sint-Pieters-Rode, Slijpe, Snaaskerke, Stalhille, Stene, Suivekenskerke, Tervuren, Tielt (arr. Louvain), Uitkerke, Vaalbeek, Velttem-Beisem, Verrijck, Veurne, Vlissegem, Vossem, Vremde, Westende, Westkapelle, Westkerke, Wijnegem, Wilsele, Wilskerke, Winksele, Wommelgem, Wulpen, Zandvoorde, Zerkegem, Zuienkerke.

Six membres de notre Commission assistèrent au Congrès International des Sciences onomastiques tenu à Upsal du 18 août au 21 août 1952 ; ce furent MM. CARNOY, VAN DE WIJER, VAN LOEY, DRAYE et W. PÉE. Ce congrès particulièrement brillant célébra, sous la présidence de M. le Prof. ém. JÖRAN SAHLGREN, le cinquantenaire de la „Kungliga Ortsnamnskommissionen” de Suède. Parmi les nombreux délégués des pays étrangers qui s'associèrent à cette commémoration, trois de nos membres prirent la parole : M. VAN DE WIJER, au nom du Comité international des Sciences onomastiques, M. DRAYE, au nom de l'Institut voor Naamkunde (Louvain) et M. PÉE, secrétaire général de notre Commission. Ce dernier remit à la Commission jubilaire l'adresse suivante :

La Commission Royale Belge de Toponymie et de Dialectologie est heureuse et fière de pouvoir rendre hommage à la „Kungliga

Ortsnamnskommissionen" suédoise qui commémore le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Son hommage s'adresse en premier lieu à une Institution illustre dont font partie des savants bien connus en Belgique et dans le monde, et en second lieu à une activité des plus fructueuses dans le domaine de la toponymie suédoise.

La Commission Royale Belge suit avec admiration, depuis sa fondation en 1926, les publications que son aînée suédoise présente à la science toponymique, dont l'intérêt dépasse de loin les frontières nationales. Aucune discipline ne présente, en effet, au même degré que la toponymie, ce caractère à la fois national et international qui exerce, à juste titre, un attrait particulier sur l'homme de science. Elle nous démontre que si chaque peuple garde dans son langage et plus particulièrement dans ses toponymes un certain nombre de traits qui lui sont propres, il en est combien d'autres qu'il partage avec une vaste famille d'autres peuples, voire avec l'humanité entière.

C'est avec cette conviction et dans cet esprit que la Commission Royale Belge de Toponymie et de Dialectologie se réjouit de la longévité active et productive de la „Kungliga Ortsnamnskommissionen" de Suède et forme des vœux pour que celle-ci soit à même de continuer pendant de longues années son admirable effort au service de la science et de la compréhension mutuelle des peuples.

Au VII<sup>e</sup> Congrès International des Linguistes qui se tint à Londres du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1952, notre Commission était représentée par son Président M. E. BLANCQUAERT et les membres MM. A. CARNOY et W. PÉE.

Dans son assemblée plénière du 26 mai 1952, la Commission a pris, à l'unanimité, la décision de principe suivante :

1<sup>o</sup> Des dénominations *existantes* de rues ne peuvent être modifiées sans raison sérieuse.

2<sup>o</sup> a. Pour le choix de dénominations de *nouvelles voies de communications*, il sied de puiser en premier lieu dans les données de l'histoire, de la toponymie et du folklore de la localité.

b. *Sauf dans les cas les plus exceptionnels*, ne doivent être pris en considération que les noms de personnes décédées il y a au moins cinquante ans.

Veillez bien, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruxelles, le 15 février 1953.

*Le Secrétaire,*  
WILLEM PÉE.

*Le Président,*  
E. BLANCQUAERT.

---